



De la qualité naît la confiance

## « AFRIC INDUSTRIES » S.A.

Société anonyme au capital de 14.575.000,00 DH  
(291.500 actions au nominal de 50 dh)

Siège social : Zone Industrielle Mghogha, Allée 3, Lot 107, BP 368, TANGER  
Site web : [www.africindustries.com](http://www.africindustries.com) / E.mail : [direction@africindustries.com](mailto:direction@africindustries.com)  
RC N°3617 à Tanger / IF N° 04902876 / ICE N° 000065935000093

### CONVOCAZIONE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE D'AFRIC INDUSTRIES

Les actionnaires de la société AFRIC INDUSTRIES sont convoqués en **Assemblée Générale Ordinaire, qui se tiendra le Mardi 14 Mai 2019 à 12h00** au siège de la Société ALUMINIUM DU MAROC à Tanger (Lot 78, Allée 2, Zone Industrielle Mghogha, Route de Tétouan).

#### ORDRE DU JOUR :

- I- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- II- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2018,
- III- Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95, et approbation de ces conventions,
- IV- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31.12.2018 et quitus aux Administrateurs,
- V- Affectation du résultat,
- VI- Nomination d'un nouvel Administrateur,
- VII- Affectation des Jetons de présence,
- VIII- Désignation du nouveau Directeur Général de la société,
- IX- Pouvoirs pour formalités légales,
- X- Questions diverses.

Pour participer à cette Assemblée, les actionnaires devront justifier de l'immobilisation de leurs actions au porteur dans les caisses des établissements agréés avec un minimum de dix actions et cinq jours au moins avant la réunion.

Les actionnaires réunissant les conditions exigées par la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes peuvent demander, au plus tard dans les dix jours qui suivent la publication de cet avis de convocation, l'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée. Conformément à la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes, un projet de résolutions est joint à la présente convocation.

LA PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
**Mme. Malika EL ALAMI**

### Texte des résolutions proposées par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 14/05/2019

#### Première résolution :

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31.12.2018 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports, et qui font ressortir un chiffre d'affaires de 39.162.817,69 dh HT et un bénéfice net de 6.333.483,30 dh. L'Assemblée Générale donne en conséquence, aux Administrateurs en fonction, quitus entier pour l'exécution de leur mandat durant l'exercice 2018.

#### Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions relevant de l'article 56 de la loi 17-95, approuve les conclusions dudit rapport.

#### Troisième résolution :

L'Assemblée Générale décide une distribution des dividendes, comme suit :

- réserve légale au 31.12.2018 (supérieure à 10% du capital)	= 1.839.082,75 dh
- réserves réglementées non distribuables cumulées au 31.12.2018	= 3.418.150,00 dh
- report à nouveau au 31.12.2018	= 17.185.779,01 dh
- bénéfice de l'exercice 2018 (21,73 dh/action)	= 6.333.483,30 dh
- distribution en 2019 de dividendes 2018 (20 dh / action)	= 5.830.000,00 dh
- report à nouveau après distribution des dividendes 2018	= 17.689.262,31 dh

#### Quatrième résolution :

La mise en paiement des dividendes aux actionnaires se fera le jeudi 27 juin 2019, pour un détachement des coupons fixé à la date du mardi 18 juin 2019.

#### Cinquième résolution :

L'Assemblée Générale décide de nommer comme nouvel administrateur de la

société, M. Mohammed KOUTIT, Directeur Général de la société jusqu'au 30.06.2019, né le 01/01/1957 à Serrat, demeurant à Tanger, Résidence Ibn Batouta, Apt 17, 2ème étage, Avenue Lalla Fatima Zohra Al Azizia et titulaire de la CNI n°W1627, et ce en remplacement de l'Administrateur empêché M. Abdeslam EL ALAMI.

Le Conseil d'Administration de la société AFRIC INDUSTRIES est ainsi composé à partir du 14.05.2019 jusqu'à l'Assemblée devant statuer sur les comptes de l'exercice 2022, des Administrateurs suivants :

- Mme Malika EL ALAMI, comme Présidente du Conseil d'Administration,
- M. Mourad EL BIED, comme Administrateur,
- M. Taoufiq BOUZOUBAA, comme Administrateur,
- M. Mohammed KOUTIT, comme Administrateur,
- et la société ALUMINIUM DU MAROC SA, comme Administrateur représenté par M. Sharif EL ALAMI.

Les Actionnaires de la société remercient M. Abdeslam EL ALAMI et souhaitent la bienvenue à M. Mohammed KOUTIT.

#### Sixième résolution :

L'Assemblée décide d'affecter des jetons de présence aux Administrateurs à hauteur de 300.000,00 dh pour l'exercice 2019.

#### Septième résolution :

L'Assemblée ratifie la nomination par le Conseil de M. Bilal BENHIMA, comme nouveau Directeur Général de la société à partir du 01.07.2019, en remplacement de M. Mohammed KOUTIT partant à la retraite.

M. Bilal BENHIMA a occupé la fonction de Directeur Technique de la société du 01.12.2015 au 31.12.2018, ensuite Directeur Général Délégué du 01.01.2019 au 30.06.2019.

Les Actionnaires de la société remercient M. Mohammed KOUTIT pour ses 26 années à la direction de la société et souhaitent la bienvenue à M. Bilal BENHIMA.

#### Huitième résolution :

L'Assemblée Générale confère au porteur d'un exemplaire original ou d'une copie certifiée conforme du présent Procès-Verbal, tous pouvoirs à l'effet d'accomplir les formalités prévues par la Loi.

**Le Conseil d'Administration**